



LA FÊTE DU LAC D'ANNECY

JOUR 1 : CANNES / TRAIN DE LA MURE

Départ de vos localités de départ, déjeuner en cours de route et arrivée à La Mure en début d'après-midi. Embarquement à bord du petit train de la Mure pour un voyage entre lacs et montagne : le train parcourt 5 tunnels et 3 viaducs sur plus de 15 km de voie ferrée. Le voyage, à bord de wagons réhabilités, dure 45 min et offre un panorama sur le patrimoine naturel du plateau matheysin. À l'arrivée, la visite se poursuit à pied, le long de la Promenade du Grand Balcon, jusqu'au Belvédère qui vous offre un point de vue imprenable sur le lac de Monteynard et l'un des plus grands barrages hydroélectriques de France. Poursuite vers la région de Chambéry/Aix-les-Bains. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit

JOUR 2 : ANNECY - FÊTE DU LAC

Petit-déjeuner et départ pour Vaulx, visite guidée des Jardins Secrets, un jardin unique aux 7000 m² de surprises : une succession d'espaces très architecturés.

Omniprésents, l'eau, le bois, la pierre et les fleurs donnent toute son originalité à cette mosaïque de jardins, patios, cours... Déjeuner et Visite guidée d'Annecy, la « Venise Savoyarde ». Blottie au pied de son château, traversée par le canal du Thiou, cette vieille cité a su conserver intactes ses portes fortifiées, ses ruelles, ses arcades. La ville possède un passé ancien remontant au néolithique. Grâce à la force motrice de la rivière Thiou, de nombreux artisans médiévaux se sont installés le long de ses rives, de part et d'autre. Au XV^e siècle, la cité se développe grâce à l'intégration du territoire au duché de Savoie, puis au XIX^e siècle, avec le rattachement de Savoie à la France.

Dîner libre. À 21h00, vous assisterez, en place assise, au spectacle de la célèbre Fête du Lac d'Annecy, l'un des plus importants spectacles pyrotechniques de France. Au programme de la danse, de la musique, des costumes, le tout orchestré par un époustoufflant feu d'artifice. Retour tardif à l'hôtel. Nuit.



JOUR 3 : MASSIF DES ARAVIS / CHAMONIX

Après le petit-déjeuner, départ avec notre guide, vers Chamonix. Passage au Col des Aravis (1498 m) "frontière" entre la Haute-Savoie et la Savoie ; descente vers Praz sur Arly, Megève. Déjeuner à Chamonix et visite guidée de cette capitale mondiale de l'alpinisme au pied du Mont-Blanc. Montée à la Mer de Glace avec le train à crémaillère du Montenvers.



Monter dans l'une des voitures au look rétro vous donnera l'impression de remonter le temps. C'est une expérience unique et enivrante à ne pas manquer. 20 minutes de trajet qui vous mènent à un terminus à 1913 mètres d'altitude à flanc de montagne, au pied du plus grand glacier français. Retour en train sur Chamonix. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

JOUR 4 : YVOIRE / THONON-LES-BAINS

Petit-déjeuner et départ pour Yvoire. Visite guidée de ce village médiéval fleuri, classé parmi les plus beaux de France pour le charme de ses ruelles, qui débouchent sur le Léman et ses vieilles pierres, qui invitent le visiteur à plonger dans l'histoire de la Savoie. Dans le bourg fortifié, vous découvrirez les portes et remparts qui protégeaient village et château. Puis, temps libre pour contempler cette perle au bord du lac Léman. Au cœur du village, ne manquez pas de découvrir le Jardin des Cinq Sens. Classé Jardin d'Excellence par le Ministère de la Culture, ce petit paradis vert vous invite à découvrir les plantes à travers vos cinq sens à travers d'innombrables tableaux

colorés composés de différentes essences. Déjeuner.

Départ vers Thonon-Les-Bains. Visite guidée du château de Ripaille, voyage qui emmène le visiteur à l'époque des Comtes de Savoie en 1350. Par sa grandeur, son charme et ses souvenirs, Ripaille est l'une des plus grandes résidences de la côte lémanique française. Le domaine de Ripaille couvre une superficie totale de 120 hectares, soit environ la taille d'un petit lac. Il est situé sur les rives du lac Léman, lieu de prédilection pour les célèbres triomphes passés savoyards. Ripaille contient également d'importants monuments historiques et des forêts qui fournissent des ressources précieuses pour le vin et l'environnement.

En raison de la descendance de la famille Necker-Engel du ministre des Finances de Louis XVI, Ripaille appartient aujourd'hui à un domaine privé. Il accueille jusqu'à 50 000 personnes chaque année, pour des visites guidées, des séminaires et d'autres événements. Élisabeth Necker-Engel a fait don du château aux quatre tours, ainsi que de 3 bâtiments et de 4 hectares de terrain à la Fondation Ripaille en 1976.



Au-delà de l'histoire, le site propose une nature préservée, un terroir exceptionnel et des jardins magnifiques entre la Dent d'Oche et le lac Léman. C'est l'une des plus belles résidences de la côte lémanique française. Temps libre sur Évian. Forte de son passé thermal, Évian a su préserver toute la richesse de son patrimoine. La buvette Cachat, le Griffon de la Source Cachat témoignent de la vie de





la station dans le passé et sont les lieux emblématiques d'Évian. Des lieux culturels d'exception : Villa Lumière, Palais Lumière, Maison Gribaldi, funiculaire, Église Notre-Dame de l'Assomption, Théâtre et Casino font d'Évian. La découverte de l'eau minérale naturelle Évian remonte à 1790 quand, au cours d'une promenade, un gentilhomme auvergnat, le marquis de Lessert, se désaltère à l'eau de la fontaine Sainte-Catherine sur la propriété d'un dénommé Monsieur Cachat. Trouvant cette eau bienfaisante, il vante ses mérites. Le succès ne se fait pas attendre, les premiers « Bains d'Évian » apparaissent dès 1824 et deux années plus tard, le roi de Sardaigne accorde une autorisation d'embouteillage. La première société des eaux minérales voit le jour en 1829, et permettra à Évian de se développer. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 5 : LAC DU BOURGET / CANNES

Petit-déjeuner puis départ pour Aix-les-Bains. Croisière sur le lac du Bourget, plus grand lac naturel de France. Le lac du Bourget offre des paysages chatoyants sur les rives situés du côté d'Aix-les-Bains, tandis que sur l'autre rive, la côte sauvage côtoie les montagnes boisées de la dent du Chat. Au nord, on peut apercevoir le canal

de Savières avec ses collines et sa peupleraie. Visite audioguidée de l'Abbaye de Hautecombe, où le dernier Roi d'Italie Umberto II fût inhumé. C'est au début du XIIe siècle que l'abbé cistercien Amédée de Clermont fait construire l'église ainsi que les bâtiments de l'Abbaye à son emplacement actuel, avec le soutien des Comtes de Savoie. Depuis ce temps, l'abbaye fut toujours habitée par une communauté religieuse.

L'abbaye est aussi connue en tant que nécropole de la Maison de Savoie depuis le XIIe siècle. Cette coutume sera poursuivie par la plupart de leurs descendants au XIIIe siècle, moins régulièrement par la suite et rompue au XVIe siècle.



Après la Révolution Française, les dépouilles des membres de la famille de Savoie ont été rassemblées dans la chapelle des Princes. Déjeuner. Retour sur Cannes.



LA FÊTE DU LAC D'ANNECY

DU 4 AU 8 AOÛT 2023

1 051 €

SINGLE
164 €

ACOMPTE
420 €

SOLDE LE
10/05/2023

LE PRIX COMPREND

- Le transport en autocar grand tourisme.
- L'hébergement hôtel 2 ou 3* NL, la pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J5 sauf le dîner du J2.
- ¼ de vin aux repas et café aux déjeuners.
- La taxe de séjour à l'hôtel.
- Le train de la Mûre.
- Les visites guidées : d'Annecy et Yvoire.
- La visite guidée des jardins Secrets.
- Les places assises pour la Fête du Lac.
- Le train du Montenvers aller/retour Mer de Glace.
- La croisière Lac du Bourget avec visite audioguidée, Abbaye Hautecombe.
- L'assurances annulation, rapatriement, épidémie (31 € par personne non remboursables).

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le supplément chambre individuelle : 164 €.
- Le dîner du Jour 2.
- Toutes prestations non mentionnées.
- Les dépenses personnelles.
- Les pourboires pour le guide, les chauffeurs.

INFORMATIONS

- L'itinéraire peut être modifié en fonction des impératifs.
- Un accompagnateur CS Le Club est prévu.

FORMALITÉS

- Carte nationale d'identité valide.

CONDITIONS D'ANNULATION

AUTOCARS PONSOT

- Dans le cas d'une annulation partielle, c'est la grille, ci-dessous, qui s'applique, en sus des frais de dossier (45 €) :
 - Plus de 30 jours avant le départ : retenue néant.
 - Entre 30 et 21 jours : 15% du prix du voyage.
 - Entre 20 et 8 jours : 30% du prix du voyage.
 - Entre 7 et 2 jours : 50% du prix du voyage.
 - Moins de 2 jours avant le départ : 60% du prix du voyage.
 - Non présentation au départ : 60% du prix du voyage.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

POUR L'ENSEMBLE DES VOYAGES DE CANNES SENIORS LE CLUB,
IL EST IMPORTANT DE RETENIR QUE :

LA CARTE DU CLUB DOIT ÊTRE VALIDÉE 2022-2023

- La photocopie de la carte d'identité et (ou) du passeport en cours de validité, est à fournir lors de votre inscription.
- Le nom et prénom communiqués pour les billets d'avion, doivent être ceux figurant sur votre pièce d'identité (CNI ou Passeport en fonction de la destination).
- Chaque adhérent s'engage à suivre le séjour et le groupe pendant tout le voyage.
- Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre du GIP Cannes Seniors Le Club.

INFORMATIONS

- Toutes les informations vous sont données à titre indicatif.
- Des modifications aux programmes peuvent intervenir, indépendantes de notre volonté.
- Toute commande de chambre double à partager est enregistrée lors de la réservation.
- En cas d'annulation par l'une des deux personnes, le voyageur ayant annulé devra acquitter le supplément chambre individuelle.
- En cas d'annulation, il sera retenu en sus de l'assurance annulation : 5 €.
- Un accompagnateur bénévole de Cannes Seniors Le Club assurera l'encadrement de nos séjours.

L'adhérent est autonome et garant de lui-même et de ses accompagnants, notamment en ce qui concerne le respect des horaires donnés au groupe auquel il appartient. Cannes Seniors Le Club ne pourra, en aucune façon, être tenu pour responsable des conséquences de l'inobservation des consignes données. (Remboursement de sorties, frais de rapatriement, dommages et intérêts...).

INFORMATION CONCERNANT LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID 19 :

Les voyages sont soumis aux décisions prises par les gouvernements concernant la COVID-19 (notamment en ce qui concerne l'ouverture des frontières, des restaurants, des sites, du port du masque, des tests, de la vaccination...). Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités.